

Bulletin Municipal

Arleuf



2015



**Une seule entreprise pour
tous vos travaux d'aménagement,
de rénovation, de décoration**

**Entreprise spécialisée dans
l'agencement et la décoration intérieure**

**A découvrir un espace
sur plus de 1000 m²**

**PLUS DE 2.500 RÉFÉRENCES
DANS VOTRE RÉGION !**



Une seule entreprise pour tous vos projets de rénovation

**Cuisine et salle de bains • Dressing • Rénovation et redistribution
intérieur • Isolation • Électricité • Menuiserie • Pose de sol stratifié et parquet
Réalisation enduit décoratif**

De A à Z avec salariés intégrés

CHARLES

**MEUBLES ET AGENCEMENTS
DEPUIS 1996**

**15, rue de Bibracte • CHATEAU-CHINON
03.86.85.07.55**



**Aménagement
douche à l'italienne
et accessoires
pour personnes
à mobilité réduite**



Fernand Dussert
Le goût.

**TERRINES
de MORVAN**

**2 Magasins de vente directe
à Château-Chinon
et à Onlay**

Tél : 03.86.84.33.66

**GAUTHEY
ELECTRICITE**

Maison fondée depuis 1958

Particuliers et Professionnels

Electricité générale et Rénovation
Alarmes – Chauffage électrique
Electricité industrielle Qualifelec E2-3

Siège social Autun
Agence 58 : Château Chinon / Agences 21 : Nolay et Beaune
www.gautheyelectricite.com

**Entreprise
Blandin Jean Luc**

**.Peinture
.Plâtrerie
.Isolation
.Ravalement de façades**

**Le-bourg
58430 ARLEUF**

Tél. 03 86 78 82 46
jl.blandin.fr@wanadoo.fr

ensemble, c'est mieux

le plaisir de
Bricoler

l'envie de
Décorer

la passion de
Jardiner

Livraison Fuel à domicile **Station 7j/7**

M.L.V. SA
46, route de Nevers - 58120 CHÂTEAU-CHINON
03 86 85 02 30
Fax 03 86 85 01 44

B.M.B. SARL
ZA du Bazois - 58110 ALLUY
03 86 84 06 04
Fax 03 86 84 04 26

www.weldom.com

Éditorial du Maire

Voici le deuxième bulletin du Conseil Municipal élu en mars 2014.

C'est la vie communale qui est retracée dans ces quelques lignes, les réalisations visibles ou invisibles ou déjà connues, appréciées ou non mais indispensables à la collectivité.

Malgré la crise économique, la commune doit continuer à évoluer avec ses moyens modestes, sans pénaliser les contribuables. La crise sévère que la France traverse n'aide pas nos collectivités du fait des baisses de dotations et du chômage grandissant.

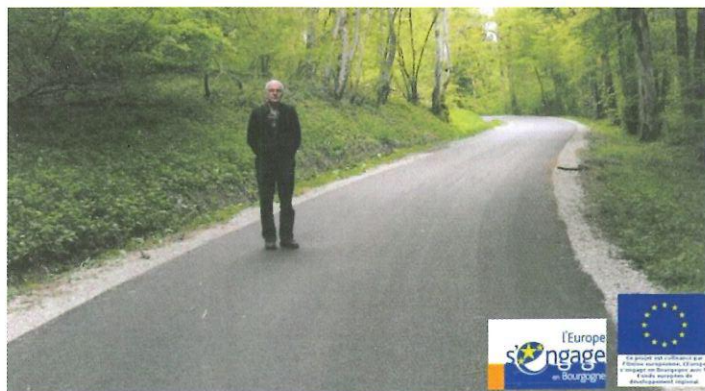
Voici les derniers travaux effectués :

- * Réfection complète de la route de Corcelles en enrobé,
- * Achat d'une mini-pelle avec remorque,
- * Achat : tronçonneuse, taille-haie, débroussailleuse,
- * Réfection des vitraux de l'église, installation d'une sono, peinture portes et ravalement d'un mur extérieur,
- * Construction d'un chalet pour l'accueil au camping,
- * Réparation de la digue de l'étang,
- * Divers travaux sur le mur du cimetière et sur les bâtiments communaux,
- * Dénomination et numérotation des rues

Pour les travaux à venir :

- * Isolation extérieure des maisons de la « Cure et des grands champs » et combles des écoles,
- * Toiture gîte rue de l'église
- * Réfection de la Fontaine Saint Pierre et de la Croix de la Place de l'Église.

Après maintes discussions et délibération, le Conseil Municipal a établi la liste des noms de rues du Bourg. La signalisation et la numérotation sont en cours d'installation.



Horaires

Mairie

Tél. 03 86 78 80 37

Fax 03 86 79 42 24

Courriel : mairie.arleuf@wanadoo.fr

Lundi, Mardi, Jeudi : 8h à 12h15 et 14h à 16h30

Mercredi : 8h à 12h30

Vendredi : 8h à 13h

Samedi (semaine impaire) : 8h30 à 11h30

Permanences des élus

Maxime GAUTRAIN : Vendredi 11h à 12h30

Martine GERMAIN : Samedi 10h30 à 11h30

Jean-Luc BLANDIN

Philippe DOUSSOT | ➔ sur rendez-vous

En ce qui concerne l'intercommunalité, dans le Morvan, nous avons été les pionniers de la Nièvre en 1989. Nos communes ont eu la volonté de se regrouper pour les compétences de gestion des déchets et l'aménagement du territoire.

Les structures intercommunales s'affirment de plus en plus, la dotation de développement rural n'est versée qu'aux structures à fiscalité propre.

J'ai des doutes sur le bien-fondé des regroupements des intercommunalités. Plus l'effectif sera important, plus il sera difficile de s'entendre.

Des compétences supplémentaires seront certainement accordées à ces nouvelles structures, que deviendront nos petites communes ?

J'aimerais par le biais de ce bulletin, rendre hommage à Louis Cottureau qui pendant des années a été le garde de pêche bénévole de l'étang des Chauveaux et porte drapeau lors des commémorations. Dernièrement Roger Guillaume nous a également quitté, il a été un adjoint fidèle, compétent et un ami sincère.

De nombreux administrés partent tous les ans sans que je puisse les citer tous, mais pour lesquels j'ai une profonde pensée.

Voilà le moment des remerciements, que j'adresse à toutes les associations de la commune, aux employés communaux, aux conseillers municipaux, et à tous ceux qui œuvrent à ce bulletin et féliciter tous les bénévoles pour la réalisation du char du Comice.

J'ajoute une mention spéciale à Nelly Bonnet qui a pris une retraite bien méritée.

Bienvenue à sa remplaçante Céline Bonnet.

Maxime GAUTRAIN

Vœux



*Monsieur le Maire et son Conseil Municipal
ont le plaisir de vous convier
à la présentation des vœux le*

Samedi 23 Janvier 2016, à 16 heures

à la salle polyvalente

(inscription en Mairie ou à l'Agence Postale avant le 18 janvier)

Agence Postale Communale

Tél. 03 86 79 47 03

du Lundi au Vendredi : 9h à 12h et 14h à 16h

le Samedi : de 9h à 12h

Déchetterie

Tél. 03 86 85 03 62

ÉTÉ (1/04 au 30/09)

Lundi : 9h à 12h et 14h à 18h

Mardi, Jeudi : 14h à 18h

Mercredi, Vendredi, Samedi : 8h à 12h et 14h à 18h

HIVER (1/10 au 31/03)

Lundi, Mercredi, Vendredi : 10h à 12h et 14h à 17h

Mardi et Jeudi : 14h à 17h

Samedi : 10h à 12h et 14h à 16h

Budget 2014

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	596 157,53 €
Charges à caractère général	176 846,51 €
Charges de personnel et frais assimilés	205 407,36 €
Autres charges de gestion courante	92 439,45 €
Charges financières	26 145,25 €
Atténuations de produits	90 461,00 €
Opération d'ordre	4 857,96 €

RECETTES	765 474,03 €
Atténuations de Charges	16 166,52 €
Produits des services	38 797,84 €
Impôts et taxes	292 065,66 €
Dotations Participations	337 854,31 €
Gestion courante	61 358,41 €
Produits exceptionnels	19 228,35 €
Produits financiers	2,94 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES	267 500,77 €
-----------------	---------------------

RECETTES	282 588,98 €
-----------------	---------------------

Taxes Locales 2015 inchangées

Taxe d'habitation	17.93 %
CFE	22.48 %

Taxe Foncière Prop. Bâtie	8.10 %
Taxe Fonc. Prop. Non Bâtie	30.51 %

Tarifs

Étang Chauveaux :

Carte à la journée : 3€
 Carte à l'année : 23 €
 Enfant -10 ans gratuit (attestation délivrée en mairie)

Tennis :

GRATUIT
 réservation et clé
 au Cornemuse (2 heures maxi) ou garage Citroën

Numéros utiles

Communauté de communes du Haut Morvan	03.86.79.43.99
Maison de la Solidarité	03.86.85.29.21
Maison médicale	03.86.85.14.15
Hôpital	03.86.79.60.00
Pharmacie Place Notre Dame	03.86.85.06.60
Pharmacie du Morvan	03.86.85.14.58

État-Civil 2014



Agence postale Communale

Offres disponibles :

Courrier et Colis :

* Vente de produits Courrier/Colis : timbres, enveloppes prêt-à-poster, emballages Colissimo, prêt-à-expédier Chronopost

* Envoi en France et à l'International : envoi de documents, petits objets, marchandises ou colis y compris recommandés (hors objets sous contrat, en nombre, valeur déclarée et contre remboursement)

* Retrait des lettres et colis en instance y compris recommandés (hors objets sous contrat, en nombre, valeur déclarée et Chronopost)

* Dépôt des procurations courriers

* Services de proximité (contrat de réexpédition et garde du courrier, prêt-à-poster de réexpédition)

Services Financiers de dépannage :

* Retrait et versement d'espèces pour les titulaires de CCP et compte épargne, dans la limite de 350 € par période de 7 jours consécutifs et par compte

* Dépôt de chèques sur CCP et compte épargne
 * Mandat Cash Ordinaire : émission et paiement dans la limite de 350 € par opération

Tablette tactile :

Pour les clients de la Banque Postale (se munir de son identifiant et de son mot de passe) :

* Consulter ses comptes

* Effectuer des virements

Pour tous les particuliers :

Sites accessibles : la banque postale, la poste, la boutique du timbre, suivi courrier colis, la poste mobile, contact conseiller la banque postale et conditions générales de vente

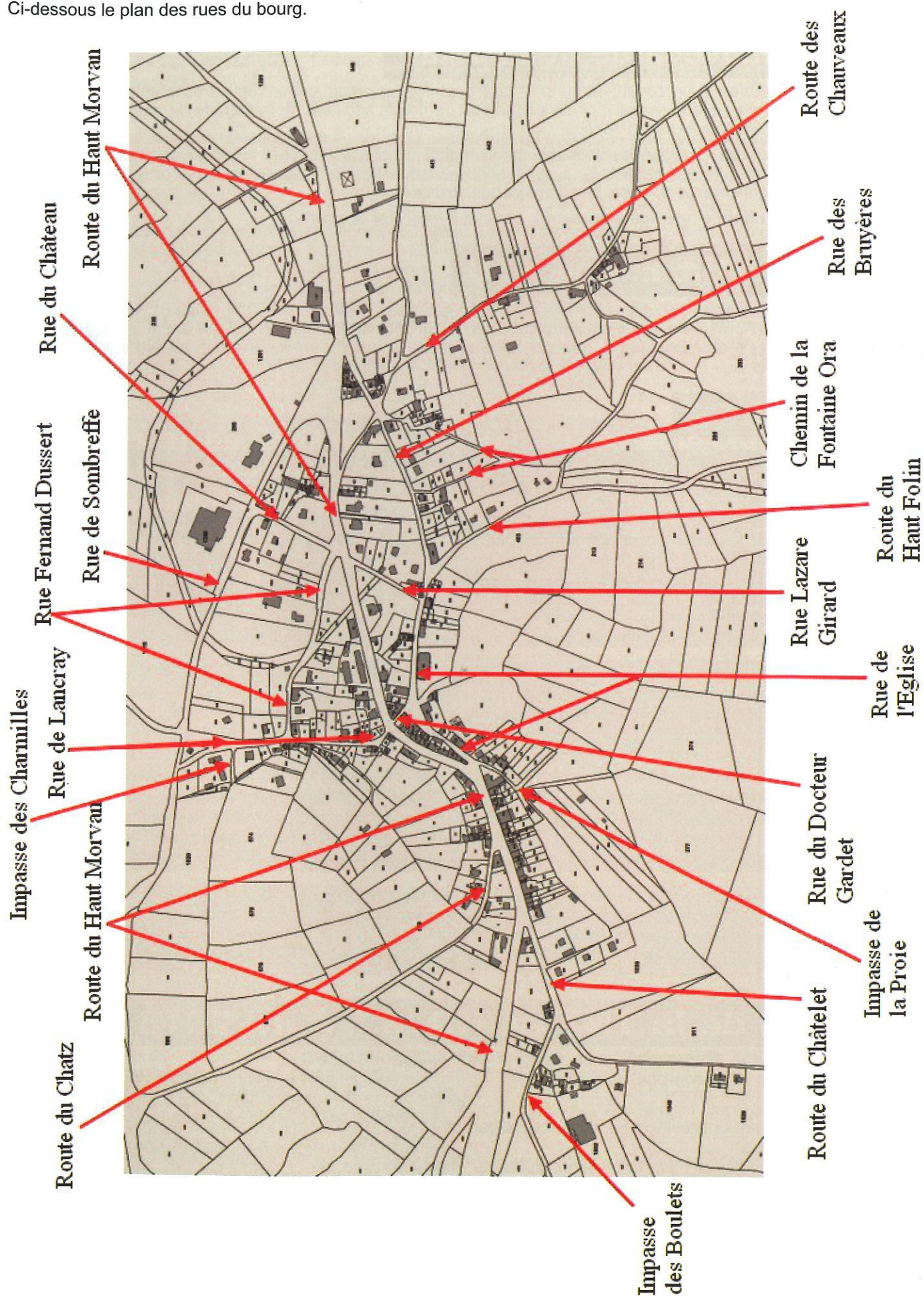
Sites accessibles : Services publics, allocations familiales, sécurité sociale, pôle emploi, legifrance, amendes, cadastre

Levée du courrier : du Lundi au Vendredi : 14h30
 le Samedi : 11h

Nom de rue

Le Conseil Municipal a décidé de dénommer les rues et numéroté les habitations de la commune afin de répondre à une utilité publique (La poste, livreurs, pompiers, EDF, ...).

Ci-dessous le plan des rues du bourg.



Dans le cadre de cette réforme administrative, quels sont les choix qui s'offrent à la CCHM ?

La première possibilité est de ne pas fusionner.

La CCHM est composée de 17 communes dont 9 sont situées en « zone montagne », soit 53%. Sa population est de 6 468 habitants, donc plus de 5 000 habitants. Ces deux constats remplissent les critères exigés par la loi pour permettre à la CCHM, si elle le choisit, de pouvoir rester seule, sans fusionner avec une ou d'autres communautés de communes.

Serait-ce un choix judicieux pour l'avenir alors que la population est en régression d'année en année ?

La CCHM aurait-elle la taille suffisante pour disposer des moyens humains, matériels et financiers lui permettant d'assumer les compétences qui seront déléguées aux EPCI dans les mois qui viennent ? Quelle serait le niveau des subventions pour un EPCI de taille réduite ? La CCHM serait-elle en mesure de se projeter dans l'avenir, d'élaborer des projets ambitieux et de les conduire à terme ? Ne risquerions-nous pas de nous replier sur nous-mêmes, d'avoir une tendance à refuser, ou à ne pas oser nous confronter aux difficultés du futur ? Les moyens, mais aussi l'ambition seraient-ils assez puissants pour avancer ? L'émulation serait-elle plus forte si la CCHM reste seule ou si elle fusionne ?

Autant de questions qui se posent ; chacun a son opinion sur le sujet, cependant, à ce jour il semble que la majorité des membres du conseil communautaire de la CCHM penche pour une fusion avec d'autres communautés de communes, donc ne souhaitent pas que la CCHM reste seule.

La seconde possibilité est la solution proposée par le préfet dans le Schéma départemental de coopération intercommunale, fusionner avec la Communauté de Communes des Portes du Morvan (CCPM Lormes) et la Communauté de Communes des Grands Lacs du Morvan (CCGLM Montsauche les Settons), ce qui ferait un total de 13 262 habitants.

Sur cet ensemble, un nombre important de communes est classé en « zone montagne », mais cela suffit-il pour en faire un véritable bassin de vie ? Le périmètre est vaste, l'espace est étiré ; entre Glux en Glenne, ou Onlay et Saint André en Morvan la distance est importante et les infrastructures routières ne facilitent pas les déplacements. Avons-nous développé par le passé beaucoup de contacts fructueux avec ces deux EPCI ?

Une minorité des membres du conseil communautaire penche pour cette option.

La troisième possibilité est la fusion avec la Communauté de Communes du Sud Morvan (CCSM Moulins Engilbert) et la Communauté de Communes du Bazois (CCB Châtillon en Bazois), ce qui regrouperait 13 262 habitants.

Le périmètre des trois EPCI est regroupé, resserré, ce qui placent les communes situées aux extrémités à des distances acceptables l'une de l'autre. Le périmètre est traversé d'Est en Ouest par une voie structurante, la départementale 978, qui fait partie de l'axe qui traverse la France en son milieu, et le département de la Nièvre également pour conduire à son chef-lieu, Nevers. Le territoire offre une variété de paysages alternant des collines boisées et des espaces agricoles plus ouverts facilitant les échanges fréquents entre ces trois entités, ne serait-ce que grâce au Marché au Cadran à Moulins Engilbert.

Une majorité de membres du conseil communautaire souhaite vivement que cette solution soit rendue possible, bien qu'elle ne fasse pas partie du Schéma départemental présenté par le préfet.

Les délégués d'Arleuf sont porteurs de cette proposition. Il faudra convaincre la CDCI et le préfet au cours des mois qui viennent. Cependant avec le genre de consultations qui a été retenu par la loi pour conduire cette réforme, la majorité sera-t-elle entendue ?

La solution qui sera adoptée doit être la meilleure, la plus prometteuse pour les générations futures.

Cet article a été rédigé le 17 novembre 2015.

Marcel PESCHAIRE



ROC'ECLERC
Pompes Funèbres Autunoises

POUR VOUS, NOUS NOUS CHARGEONS DE TOUT

Chambre Funéraire accès 24h24 par digicode

Parking - Salle Cérémonie

Hall Exposition Monuments et Articles Funéraires 300 m²

56, avenue Charles-de-Gaulle (proximité gare SNCF) - **AUTUN : 03 85 86 35 76**

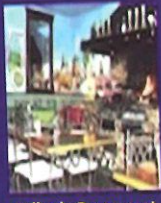
LE CORNEMUSE
58430 ARLEUF
03 86 78 84 66
www.lecornemuse.com

 Soirées Bistrad

 Salle de Bar

 Viande de Charolais

 Pizzas

 Salle de Restaurant

 **JULES PIERRE-YVES**

COUVERTURE
CHARPENTE - ZINGUERIE

Aménagement De Combles

Tél. 03 86 78 84 55
Port. 06 37 86 99 33

58430 ARLEUF

École d'Arleuf

L'école d'Arleuf accueille cette année 50 élèves dans 3 classes :
18 élèves en Cours moyen, 12 élèves en Cours élémentaire et 20 en maternelle CP.

Un effectif en baisse par rapport aux prévisions suite aux déménagements de plusieurs familles.

L'équipe enseignante reste la même que les années passées et engage les élèves dans de nombreux projets :
les classes participeront à nouveau à la chorale de secteur, et aux diverses rencontres sportives.

Une exposition sur le thème « tous pareils, tous différents » aura lieu en mars au centre Condorcet avec toutes les écoles du secteur.

Un travail sur le cirque se poursuivra jusqu'à Noël.

Un séjour en classe découverte voile sera proposé aux élèves de CM.





Sarl EVRARD & Fils

Spécialiste énergies renouvelables

**PLOMBERIE - CHAUFFAGE
SANITAIRE
ELECTRICITÉ - DEPANNAGE
COUVERTURE - SAV**

1 Ter, Rue Diderot - 58120 CHATEAU-CHINON

Tél. 03 86 78 22 25
www.evrard-chauffage.com





PRODUITS PÉTROLIERS - VIDANGE - TRANSPORT



SARL ROUSSEAU
21430 LIERNAIS
03 80 84 41 71
71400 AUTUN
03 85 86 26 60

www.fioul-vidange-rousseau.fr
olivier-sarl.rousseau@wanadoo.fr

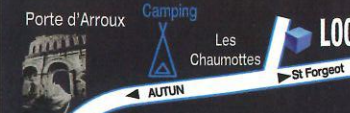
Livraison de produits pétroliers
Toutes opérations d'hydrocurage
Vidange fosses
Nettoyage cuves à fioul

STATION SERVICE 24h/24, 7J/7 à Liernais,
Moux en Morvan et à Montsauche les Settons

BATIMENT - TRAVAUX PUBLICS - ESPACES VERTS



**LOCA-MORVAN
2000**



Autun 03 85 52 64 31
LOCATION - VENTE DE MATERIEL

Les Chaumottes • 71400 AUTUN
Tél. 03 85 52 64 31 • Fax 03 85 52 05 23






Ouvert du lundi au vendredi
de 7h30 à 12h et de 13h30 à 18h
Le samedi de 8h à 12h

HISTOIRE DE L'ECOLE A ARLEUF (9)

VII LES ECOLES DU BOURG DANS LES ANNEES 1880

La fin des années 1870 et les années 1880 sont essentiellement marquées en matière scolaire à Arleuf par la construction d'une maison commune (c'est-à-dire un bâtiment mairie-école) et le souci d'aménager des écoles dans les hameaux principaux.

La question de la maison commune, jugée prioritaire, sera en partie réglée avant 1890, et c'est celle qui nous occupera en premier cette année.

1) La maison commune

Nous avons laissé en suspens l'an dernier le projet de plans et de devis pour la construction d'une école-mairie.

Le 23/4/1874, le maire soumet l'ensemble au conseil municipal, le total des dépenses s'élevant alors à 37.000 francs. L'affaire est devenue urgente, car la santé des élèves se trouve menacée par des locaux malsains dans les bâtiments loués alors que, de plus, les loyers sont élevés, et que, par ailleurs, les archives municipales, y compris l'état-civil, sont fragilisées par les transports successifs (les registres paroissiaux, par exemple, ont été déménagés, depuis la Révolution, de l'église à l'ancien presbytère, puis à la maison Sautereau, entre autres).

Le sous-préfet promet une grosse aide financière, le département étant considéré alors comme riche; l'Etat aiderait au niveau d'1/3 ou 1/4 des frais, la commune ne supporterait qu'1/3 ou la moitié des dépenses, moyennant un emprunt de 15.000 F., amortissable en 12 ans.

Trois emplacements sont étudiés; les jardins Cordillot, vers les Boulets, le champ Roos (emplacement actuel) ou le champ Goussot petit ou dit boucher, et c'est ce dernier lieu qui est choisi par le vote du conseil municipal c'est vraisemblablement l'emplacement de l'actuelle maison Trinquet-Leblanc, à côté de l'ex-maison Mourot, à proximité du cimetière).

Le 15 février 1877, il est choisi un nouvel emplacement, car le premier envisagé n'est pas à la distance réglementaire du cimetière nouvellement implanté; il est donc choisi l'ouche Jacques Roos et Lazare Defosse, en réalité deux parcelles différentes.

Les problèmes de financement vont évoluer à la hausse.

Le conseil municipal déplore, dès 1876, que les subventions nationale et départementale n'arrivent pas, d'où un déficit.

Toujours est-il que le 15/4/1877 le préfet se montre favorable au projet, et qu'il faut des plans et des estimations concernant les deux terrains. Ces derniers, évalués à 3699,88 F., sont arrondis à 3700 lors des signatures des deux promesses de vente; il y sera rajouté une annexe du jardin du presbytère, ce jardin, partant des environs de l'église, s'étendant jusqu'à l'emplacement choisi (c'est en partie l'endroit du monument aux morts actuel). Le conseil propose un autre traité avec M. Defosse et, en effet, le 22 avril, celui-ci a baissé son prix, et le montant total des deux parcelles s'élève alors à 3465 F.

Le 17/6, il est décidé un emprunt de 44.000 F. et il est demandé à l'Etat et, au département un secours de 20.000 F, le projet final s'élevant à 64.000 F., soit une somme nettement plus élevée que la première mouture. L'emprunt est toujours prévu pour 12 ans, remboursable annuellement par tranches de 4965 F. fournies par une imposition extraordinaire; la proposition est refusée à une voix près.

Il faut attendre la délibération du 16/6/1878 pour que les plans et devis de 64.000 F soient approuvés par un nouveau conseil, d'orientation plus républicaine. L'aide de 20.000 F. est naturellement réitérée. Le 7/9, on apprend que le prêt de 44.000 F. est consenti, mais contracté pour 30 ans, avec une imposition extraordinaire annuelle de 2200 F., versée par semestre à la caisse des écoles. En fait, en 1880 (8/8), l'emprunt autorisé par les instances supérieures sera de 40.000 F.

A cette même date va se poser le problème de l'alimentation en eau du futur bâtiment. En effet, une source d'eau assez abondante, dite fontaine Champbon, sort du chemin d'Arleuf à l'étang Chauveau ; son élévation permettrait d'amener l'eau par une conduite dans la cour de la maison commune, ce qui permettrait de se passer du puits prévu.

Une séance extraordinaire, en 1881, va accélérer le processus : plan et devis du projet de conduite conduisent à une dépense de 3348,73 F. qui pourrait être acquittée au moyen des ressources suivantes : 1000 F. offerts par l'entrepreneur de la maison commune, une subvention des habitants, 250 F. à déduire des frais du puits primitivement envisagé, plus des fonds libres. Le 8/8, c'est bien la solution de la conduite qui est adoptée ; le puits aurait nécessité deux pompes, soit un coût plus élevé que la conduite, qui peut alimenter tout le bourg, d'autant plus que d'autres travaux non prévus sont à budgéter pour la future mairie-école (fournil, buanderie, urinoirs, ...). Ce manque de prévisions peut d'ailleurs étonner, mais ce type de chantiers publics, à échelle rurale, voulu par des autorités républicaines récentes soucieuses de montrer leur modernité et la prise en compte de l'intérêt général par l'application d'idées progressistes, était relativement nouveau.

Il est bien précisé d'ailleurs que le Conseil Général devait une aide de 4000 F., mais que cette assemblée étant en majorité réactionnaire, hostile à la municipalité d'Arleuf qui est républicaine, la somme n'a pas été allouée, d'où renouvellement de la demande. Il faut préciser en effet que le conseil municipal s'est quelque peu renouvelé à partir des années 1876/1877, mettant fin au long règne conservateur, dirigé directement ou indirectement par le docteur Alphonse Navault. Surtout, en 1881, Jean-Baptiste Girard (le père du futur maire Lazare Girard), déjà premier adjoint, devient maire et va insuffler une tournure plus radicale aux affaires municipales, puis nettement anticléricale lors de l'apparition des querelles religieuses, surtout lors de la question de la construction de la nouvelle église à la fin du siècle. C'est en effet, comme le note Marcel Vigreux dans sa thèse sur les paysans et les notables du Morvan à cette époque, l'ascension d'une partie des petits propriétaires paysans au détriment des notabilités traditionnelles.

La nouvelle école semble à peu près opérationnelle fin 1882; il y a alors plus de 160 élèves par jour pour les garçons, et deux maîtres ne suffisent plus; or, dans la nouvelle maison commune, une salle de classe d'environ 100 m² a été aménagée pour un troisième maître et un galandage peut la séparer en deux classes (50 à 60 élèves par classe), et une salle peut accueillir deux lits pour les adjoints.

Néanmoins, les travaux ne sont pas terminés fin 1883, l'entrepreneur Letourneur ayant fait faillite; la fin des travaux sera effectuée en régie.

2) La vie scolaire dans le bourg

Fin 1878, Jean Goussot propriétaire au bourg, loue pour 3 à 6 ans, bâtiment et jardins pour la maison d'écoles de filles.

Le 15/2/1880, le conseil constate qu'il existe une école communale de filles payante qui coûte cher et ne reçoit que très peu d'élèves car depuis 1873, elle s'est installée à côté d'une école congréganiste libre gratuite de filles ; il serait par conséquent bon de demander la gratuité absolue de la communale de filles. En effet, le département ne suit pas encore, et le préfet, dans cette hypothèse, supprimerait les subventions annuelles, d'où une annulation par le conseil de sa propre délibération.

La construction de la maison commune va évidemment être à l'origine de problèmes matériels : la municipalité va créer une bibliothèque scolaire, et, par exemple, le 11/11/1888, l'instituteur demande un effort patriotique au conseil pour respecter la loi du 27/1/1880 qui rend obligatoire la gymnastique dans les écoles publiques de garçons, ce qui demande l'acquisition d'appareils et d'agrs qui font encore défaut.

Le statut de la caisse des écoles est voté le 13/8/1882. L'article 1 présente les objectifs : faciliter la fréquentation des classes par des récompenses en faveur des élèves les plus appliqués (livres utiles, livrets de caisse d'épargne), proposer des secours aux plus indigents (livres, fournitures, vêtements). Les autres articles évoquent les financements de la caisse et son fonctionnement : une assemblée générale annuelle, le maire qui la dirige et peut s'adjoindre des dames patronnesses, la gratuité des fonctions, et le rôle consultatif des instituteurs.

3) Les instituteurs

En première remarque, nous assistons à une valse des maîtres d'école, par le jeu des mutations ou autres, semblant révéler le peu d'attraction de la fonction localement, surtout au niveau des instituteurs-adjoints.

Le 12/4/1880 est installé M. Cambrisot, en remplacement de M. Robin, malade depuis 3 mois ; étant en congé, il est à son tour remplacé le 2/10 de la même année par M. Prégermain, lui-même nommé à Tamnay et remplacé le 4/6/1881 par M. Lapertot. C'est plus stable chez les titulaires : Louis Drouin est nommé le 5/10/1887 et Louis Goussot le 1/10/1888.

Une noria semblable existe pour les écoles de hameaux, surtout au Chatz, mais nous en reparlerons une autre fois.

A partir des années 1880, l'instituteur, à Arleuf comme dans d'autres communes, est souvent vu comme un homme affilié à l'équipe municipale républicaine, et qui peut dévoyer la conscience de certains élèves. Il est respecté pour son autorité et son savoir, mais, pour les mêmes raisons, parfois mal vu du clergé, qui n'a plus le maître et l'éducation sous sa dépendance comme sous l'Ancien Régime.

Le 13/2/1881, le conseil municipal apporte son soutien à M. Brossard, très bon instituteur, constatant que c'est par méchanceté et à l'instigation du parti clérical qu'il a été l'objet de dénonciations perfides et déloyales. Le nouveau conseil municipal, d'orientation, nous l'avons dit, plutôt radicale et anticléricale, a été installé le 23 janvier, et l'ancien maire Cordillot, pourtant républicain lui-même, n'a pas pris part au vote, jugeant qu'il n'y avait pas motif à délibération.

L'année prochaine, ce sera au tour des écoles de hameaux d'être étudiées dans le même cadre chronologique, avec la prise de conscience de leur nécessité, en tenant compte du souci de trouver ou de construire des locaux adéquats.

Christian Bouchoux, Les Pasquelins, novembre 2015.

FESTIVITÉS



Départ de Nelly, arrivée de Céline

La mairie d'Arleuf a connu en cette année 2015 un changement notable au poste de secrétaire de mairie. A l'issue d'une vie professionnelle bien remplie, Nelly BONNET, arrivée en 1975, a pris sa retraite et Céline BONNET lui a succédé sur le poste. Tous les habitants d'Arleuf, et au-delà, connaissent Nelly, enfant du pays, issue d'une famille connue et respectée, qui a lié sa vie à un morvandiau, Jean-Pierre BONNET, que les habitants d'Arleuf ont pu apprécier en tant qu'adjoint technique.

Nelly a occupé le poste de secrétaire à la mairie d'Arleuf pendant presque 40 ans. Tout au long de ces années chacun a pu apprécier sa disponibilité, son implication et surtout son intérêt pour la commune et ses habitants. Nelly a une connaissance approfondie du territoire où elle a grandi et vécu, n'hésitant jamais à aider, à renseigner ses concitoyens avec gentillesse et compétence.

Une cérémonie a été organisée à la salle polyvalente le 20 juin 2015 en l'honneur de Nelly pour son départ. Nous lui souhaitons une retraite longue et active.

Originaire de Montceau-les-Mines, Céline vit dans le Morvan depuis 9 ans ; elle y a rencontré son mari, Cédric BONNET. Le couple a choisi de résider sur la commune de Château-Chinon Campagne. Céline a suivi des études dans un institut universitaire de technologie puis s'est spécialisée dans la fonction de secrétaire de mairie. Après une période de remplacement dans plusieurs mairies environnantes, dont Arleuf, Céline a candidaté sur le poste qui se libérait ; sa candidature a été retenue. Nous lui souhaitons beaucoup de satisfaction dans son nouveau poste.



La Fête de la Saint Pierre 2015

Arleuf a fait son cirque, lors de la fête patronale de la Saint Pierre.

Dès le samedi après-midi, les artistes de rues ont déambulé dans le bourg. Magie, prestidigitation et musique ont permis aux convives de poursuivre la soirée tout en dégustant une paëlla géante.

Le dimanche, de nombreux spectateurs, dans une ambiance musicale, ont apprécié des numéros de trapèze, de clownerie, d'équilibre, en musique.

Des ateliers, ont permis au plus volontaire de s'initier, aux joies de l'équilibre et de la danse.

La journée c'est terminée par un magnifique feu d'artifice.

Il y avait :

De la Musique



Du Cirque



Des jeux pour petits



Plein de lots, pour les rifles du COALA

L'ambiance était studieuse et attentive à chaque tirage de numéro afin de remporter les nombreux lots offerts lors des rifles du printemps le 7 mars et celle d'automne le 25 octobre.

Comice du Monde Rural 2015 (22 et 23 Août)

Cette année a eu lieu le comice du monde rural du canton de Château-Chinon dont le thème était le « 7ème Art ». Notre commune a décidé de mettre à l'honneur Marcel Carné enfant du pays et réalisateur prestigieux, à qui l'on doit notamment « Le quai des Brumes », « L'Hôtel du Nord » ou encore « Les Visiteurs du Soir ».

Un bal de présélection organisé avec la commune de Château-Chinon Campagne s'est déroulé le 4 avril. Lors de cette soirée, quatre jeunes filles de la commune se sont présentées : Cindy Federspiel, Sophie Firmhinac, Lisa Tamizet, Sara Tamizet. Deux d'entre elles ont été élues pour représenter notre commune : Lisa Tamizet et Cindy Federspiel.

Le 2 mai avait lieu l'élection de la reine du Comice au gymnase de Château-Chinon. Alexia Bazot de Saint Péreuse fut élue Reine du Comice, Lisa Tamizet d'Arleuf, première dauphine et Aurore Gautherin de Dommartin, deuxième dauphine.

Le 23 août a eu lieu le défilé des chars dans les rues de Château-Chinon. La pluie était également au rendez-vous mais n'a pas découragé les spectateurs venus nombreux.

L'équipe de bénévoles de la commune, sans qui tout ça n'aurait pas été possible a œuvré pour confectionner le char. Parmi ces bénévoles, deux sont à mettre à l'honneur par la qualité de leur engagement sur la durée :

- André Jules pour son investissement complet dans ce projet, que ce soit pour la conception générale du char, que pour la réalisation des fresques en trompe l'œil, sans oublier Martine Germain qui a beaucoup donné de son temps et de son énergie

- Gérard Décembre pour le prêt et la conduite du tracteur

Merci également à Jean Montagne pour la mise à disposition du plateau.

Pour conclure cette année, une élection départementale a eu lieu le 23 octobre pour élire la reine des comices de la Nièvre et ses dauphines qui sont :

Reine :

Alexia

Canton de Château-Chinon

1ère dauphine :

Charlène

Canton de Cosne-Cours-sur-Loire

2ème dauphine :

Lisa

Canton de Château-Chinon



**TECHNI
CUISINE
PRO**

**HOTELLERIE
RESTAURATION
SERVICES**

45, av. Charles de Gaulle - 71400 AUTUN
Tél. 03 85 86 98 76 Fax 03 85 86 98 77
Mail : tcp@orange.fr

Chaud, froid, ventilation, laverie, buanderie, agencement mobilier,
Installateur de grande cuisine pour les métiers de bouche - SAV

www.technicuisinepro71.fr

Marché Fermier

Ce marché semi-nocturne, initié par la CCHM et organisé par la municipalité a eu lieu le 25 août. Installé proche de la salle des fêtes, il a connu un franc-succès, mesuré par le nombre de visiteurs qui se sont pressés devant les étalages.

Les producteurs présents ont exposé, avec beaucoup de savoir-faire, les produits du terroir parmi lesquels chacun des visiteurs a pu faire son choix pour se confectionner un repas varié et de qualité. Tous, gourmets et gourmands ont pu ainsi satisfaire leurs envies gustatives dans une ambiance chaleureuse animée par des musiciens bénévoles,



ce qui n'a laissé personne, ni les locaux ni les touristes, insensible au charme des marchés du terroir. Ces démonstrations locales permettent également de faire connaître en plus des plaisirs de la table, le travail des artisans présents qui ont exposé leurs réalisations concernant des domaines aussi variés qu'originaux.

Les marchés du terroir sont un lieu idéal pour faire connaître et partager tant les produits culinaires que les réalisations artisanales du Morvan, utiles au développement du tourisme et au maintien de l'activité économique.

Repas des anciens



PAUCHARD, les doyens de l'assemblée, qui reçoivent chacun un présent. Le repas des anciens est toujours un moment de convivialité très fort dans l'année qui marque la solidarité intergénérationnelle qui est de mise à Arleuf. Bravo et à l'année prochaine.

Comme chaque année, le 04 octobre les anciens de plus de 70 ans ont été invités par la Municipalité à partager, avec leurs proches pour certains, un repas fort convivial suivi d'une après-midi très animée.

Le repas livré sur place et servi par les membres du conseil municipal a été confectionné par « Le Gourmet en Morvan ». L'animation fut assurée avec maestria par un enfant du pays, qui en professionnel affirmé sut avec son accordéon et sa gentillesse redonner aux danseurs leurs jambes de vingt ans... ou presque !

Avant la fin de la fête, Monsieur Le Maire accompagné des membres du conseil municipal, honora Mme Jeanne COMTY et Mr Raymond

LES NOCES D'OR POUR ANNIE ET FERNAND DUSSAULE

Le samedi 14 novembre s'est déroulée en Mairie d'Arleuf, une cérémonie peu fréquente mais très émouvante, en l'honneur d'un couple, Annie et Fernand DUSSAULE qui fêtaient leurs noces d'or.

Annie et Fernand ont convolé en justes noces, selon l'expression consacrée, le 25 septembre 1965. Ils ont souhaité marquer le cinquantenaire de cet événement entourés des membres de leur famille, enfants et petits-

enfants. Monsieur Le Maire a retracé les grandes lignes de leur union, tout au long de ces années marquées par la naissance de sept enfants, puis de huit petits-enfants. Les heureux grand-parents se sont vu offrir la médaille des noces d'or, un diplôme honorant ces cinquante ans et un beau bouquet de fleurs pour madame.

Rendez-vous est pris avec cette famille connue et respectée, pour les noces de diamant.



La Commémoration du 11 Novembre 2015 à Arleuf

Le 11 novembre 2015 de nombreux habitants d'Arleuf et les enfants de l'école étaient présents devant le monument aux morts de notre commune, pour honorer les jeunes qui ont donné leurs vies durant les deux Guerres Mondiales, pour défendre le sol de la patrie et sauvegarder les valeurs de la République.

Au cours de cette cérémonie, Monsieur Le Maire a lu les noms des combattants disparus ; puis huit élèves encadrés par leurs enseignantes ont lu un texte à la fois poignant et plein d'espérance. Enfin à la demande de Monsieur le Maire, l'assemblée a respecté une minute de silence avant de partager, toutes générations confondues, un moment de convivialité autour d'un vin d'honneur dans la salle du conseil municipal.



En 2016, trois cérémonies patriotiques sont prévues à Arleuf :

- le 8 mai pour commémorer la fin de la Seconde Guerre Mondiale,
- le 29 mai pour commémorer les combats de Verdun et de la Somme,
- le 11 novembre pour commémorer l'Armistice de la Première Guerre Mondiale.

La solidarité avec les Victimes des Attentats Terroristes

Le lundi 16 novembre 2015, quelques jours seulement après la commémoration du 11 novembre, l'ensemble des enfants de l'école et leurs enseignantes se retrouvaient devant la Mairie parmi les habitants d'Arleuf présents, pour rendre hommage aux personnes décédées au cours des lâches attentats terroristes qui ont ensanglanté Paris dans la nuit du 13 au 14 novembre.

En quelques mots, Monsieur Le Maire a rendu hommage aux victimes et exprimé la solidarité de la commune d'Arleuf à l'égard de leurs familles avant de rappeler l'impérieuse nécessité de maintenir et de faire vivre les valeurs fondamentales de la République en toutes circonstances.

Les personnes présentes, à la demande de Monsieur Le Maire ont respecté une minute de silence en hommage aux victimes avant que retentisse l'hymne nationale « La Marseillaise » symbole, comme le drapeau tricolore, de notre attachement aux valeurs républicaines.

Manifestations 2016

Dimanche 21 Février
 Dimanche 27 Mars
 Mercredi 13 Juillet
 Samedi 30 et Dimanche 31 Juillet
 Dimanche 23 Octobre
 Samedi 26 Novembre

Rifles de Printemps
 Chasse aux œufs pour les enfants
 Jeux pour enfants, Feux d'artifice + Bal
 Fête de la Saint-Pierre
 Rifles d'Automne
 Concours de Belote

Projets

de mise en place d'un après-midi "Ré-Créations"

Vous souhaitez partager des moments de convivialité avec d'autres personnes autour d'activités qui vous plaisent et pour lesquelles vous aimeriez échanger.

Dans ce cas, notez dès à présent cette date : Jeudi 10 mars 2016 à 14h30

Des membres du COALA vous accueilleront dans la salle du conseil municipal pour vous exposer le projet « Ré-Créations » et organiser ce moment de partage dans la simplicité et la bonne humeur le 2ème jeudi de chaque mois.

Pour les personnes qui ne disposent pas de moyen de transport, un co-voiturage pourra être mis en place en contactant le secrétariat de Mairie (03.86.78.80.37) ou l'Agence Postale (03.86.79.47.03).

Théâtre Claire BERTHAULT

Théâtre des Brenots

Notre saison 2015 n'a pas été bien riche. Nous avons joué une moitié de spectacle :
 LES CONTES DE L'ÎLE ou ÎLE ETAIT UNE FOIS

Pour compléter nous avons ajouté quelques chansons.

Le spectacle complet est joué en ce moment à Paris au Théâtre du GOUVERNAIL.

L'année prochaine en 2016, j'espère pouvoir donner deux spectacles aux Brenots :

1- LES CONTES DE L'ÎLE ou AINSI SOIT ÎLE

2- MARIE OLYMPE DE GOUGES

pièce qui conte la fin de la vie de cette femme exceptionnelle que fut Marie Olympe de Gouges (guillotinée en novembre 1793)

Nous aurons aussi un spectacle Prévert (par une troupe de Paris : « La Phalène »).

Nous jouerons en mai, juin et juillet 2016.

Bien amicalement à tous nos amis(ies), nos fidèles du théâtre des Brenots, nos « abonnés (ées) ».

Louis LEFEBVRE

Football-Club Château-Chinon / Arleuf

Les saisons se suivent mais ne se ressemblent pas. Après l'euphorie de la saison dernière avec les montées des 2 équipes seniors, cet exercice laisse beaucoup de regrets, avec la rétrogradation de ces 2 mêmes équipes.

« C'est la saison la plus mauvaise que j'ai connue depuis que je suis à la tête de ce club (trente ans) » a déclaré le président Marc DUBOIS en ouverture de l'Assemblée Générale. « Je déplore le départ de l'entraîneur Safiou BOUKPLESSI et d'une dizaine de joueurs, mais c'est surtout celui de Fred JULES qui me peine le plus » a-t-il ajouté.

Chez les jeunes : Bonne participation à l'école de foot du mercredi sous la responsabilité de Christophe VASSAL, bien aidé par Alain GRAILLOT. Mention spéciale aux U15 bien encadrés par Alexandre FOUFELLE, qui terminent 2ème derrière Nevers Football, du challenge de l'offensive « Mosaïque Foot »

Marc DUBOIS a mis en avant les éducateurs, les parents grâce auxquels les enfants peuvent se déplacer lors des différents plateaux, les membres du bureau qui œuvrent toute l'année pour que les manifestations (rifles, soirée



moules-frites, vente de calendriers) connaissent un franc succès.

Il a renouvelé ses remerciements aux 2 municipalités pour leurs subventions et l'entretien des stades, ainsi qu'au Centre Social pour la mise à disposition de Christophe VASSAL.

Remerciements également aux sponsors :

Nicolas GUILLOT et Charles CHEVRIER pour leurs dons, la société KEOLIS pour l'achat de sacs Nike, Sébastien BOUSET et Didier ROUSSEL pour l'achat de tenues complètes (Maillots, shorts, chaussettes) pour les équipes U9 et U11. Ainsi que les annonceurs pour leur publicité sur les calendriers.

Pour la saison 2015-2016, l'entraînement des seniors a été confié à Christophe VASSAL avec l'objectif du maintien.

Le bureau a été reconduit à l'unanimité. Un vin d'honneur offert par la Municipalité d'Arleuf a clôturé cette saison laborieuse.

Association BISTRAD

L'année 2015 fut marquée par deux grands événements.

Adam Bomb est une grande vedette américaine dans le milieu du hard rock, accompagné pour sa tournée en Europe du groupe italien **Captain Jacobs**. Ils ont eu la gentillesse de faire escale à Arleuf le 19 juin. Le groupe français **Dirty French Kiss** était ravi de figurer sur l'affiche et a assuré en première partie.



Le deuxième grand événement fut la venue de **Little Bob Blues Bastards** le 7 août. En tournée en France, une halte au Cornemuse s'imposait entre Montpellier et Le Havre.



Une nouveauté cette année : le théâtre avec la venue de la troupe de Roussillon-en-Morvan, le Parti d'en Rire.... (rires assurés). La troupe de théâtre en Patois de Chateau Chinon nous ont fait également honneur en venant se produire sur la scène du Cornemuse.

2016 : encore des nouveautés avec, entre autre, le **Ciné Club**. **Marcel Carné** étant originaire d'Arleuf, il est évident que le premier Ciné Club démarre par lui. Chaque soirée débutera par la projection d'un court métrage, suivi d'un entre-acte « bonbons, esquinaux, chocolat », pour terminer par le film.

Voici les dates du ciné club :

24 février : Quai des Brumes

27 avril : Hôtel du Nord

15 juin : Casque d'Or

26 octobre : Les tontons flingueurs

23 novembre : Le jour se lève

Je tiens à remercier les médias qui nous soutiennent, le public encore nombreux cette année, les annonceurs qui nous font confiance et les personnes qui nous ont rejoint au sein de l'association pour nous aider à vous satisfaire.

Le Président, Gérard HERAUD



LUIGI DUVAL
PLOMBERIE CHAUFFAGE
COUVERTURE RAMONAGE
ZINGUERIE

duval.luigi@orange.fr

LES PASQUELINS

58430 ARLEUF

03 86 78 81 15

06 30 01 23 82

Jules Cédric
COUVERTURE
CHARPENTE
ZINGUERIE

— 58430 ARLEUF — Aménagement De Combles

TEL . 03 86 78 27 21
06 66 48 04 91

Bilan de l'hiver dernier

L'hiver dernier a été satisfaisant avec un bon enneigement qui a permis de skier pendant 2 semaines.

1er décembre 2014 : premiers flocons de la saison

Vendredi 30 janvier 2015 : premières chutes de neige conséquentes

Samedi 31 janvier 2015 : 10cm à Arleuf, 25cm à Préperny, plus de 30cm au sommet, ouverture du chalet et des pistes

Du dimanche 1er février au vendredi 13 février 2015 : 15 à 20cm à Arleuf, 30 à 50cm sur le Haut-Folin, ouverture du chalet et des pistes.

Les dernières neiges ont fondu sur le Haut-Folin à la mi-mars.

Le samedi 7 février 2015, nous avons emmené en motoneige Arnaud SPANI, photographe professionnel qui travaille entre autre pour Géo, pour réaliser un beau livre sur le Morvan « Le Morvan, une montagne de talent » qui vient d'être publié aux éditions Privat.

Des projets pour le Haut-Folin

Le Parc Naturel Régional du Morvan a lancé 2008 une réflexion pour le développement touristique du Haut-Folin en y associant tous les acteurs concernés, communes, communautés de communes, pays, associations, propriétaires forestiers. Le constat est qu'actuellement il n'y a pas grand-chose à voir ou à faire sur le Haut-Folin : presque pas de vue sur la région car le sommet est relativement plat et boisé, aucun lieu de restauration sur place, peu d'activités touristiques proposées.

Pour palier ce manque d'équipements touristiques, plusieurs projets ont été lancés :

Quatre nouveaux sentiers de découverte du massif ont été aménagés avec beaucoup de panneaux explicatifs

Les balisages des itinéraires de randonnée (VTT, ski, pédestre, etc.) ont été rénovés

La maison forestière de Bas-Folin (au Pré du Massé) a été rachetée par la commune de Saint-Prix et la communauté de communes Beuvray-Val d'Arroux pour y aménager un restaurant.

Des voies de croisement ont été aménagées sur les routes

La signalétique routière a été améliorée

Le Parc du Morvan souhaite surtout mettre en valeur le sommet, qui est le sommet du Morvan mais aussi de toute la Bourgogne, afin de le rendre attractif pour les touristes. Un des objectifs est que tous les Bourguignons prennent conscience que le Morvan est leur montagne et qu'on leur donne envie de venir la découvrir. Dans cet esprit, SKIMO avait proposé en 2009, de construire une tour en bois d'une quarantaine de mètres de hauteur, dépassant la cime des arbres, afin de pouvoir offrir une vue panoramique depuis le sommet. Une telle réalisation non seulement permettrait d'offrir une belle vue sur toute la région, mais elle serait en elle-même un objet de curiosité. Ce type de tour existe dans de nombreuses régions touristiques et boisées, en France, en Allemagne, au Canada.

D'abord hésitants, les élus ont finalement opté pour ce projet ambitieux. Un concours d'architecte a été lancé par le Parc du Morvan. Malheureusement les 4 projets proposés dépassaient le budget prévu, donc il a fallu rechercher de nouveaux financements.

Actuellement le Parc du Morvan travaille sur une autre piste : des investisseurs allemands seraient prêts à prendre en charge l'intégralité de l'investissement puis se financeraient en faisant payer une entrée. Ce projet est un concept très ambitieux qui va au-delà d'une simple tour ; ils l'ont déjà réalisé avec succès en Allemagne et Tchèque, et seraient prêts à le développer dans le Morvan. Une étude est en cours. Pour en savoir plus : <http://www.eak-ag.de>



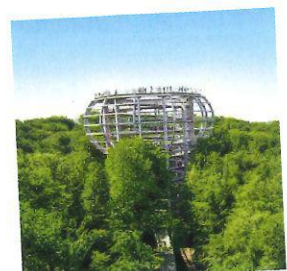
Bavière



Forêt Noire



Tchéquie



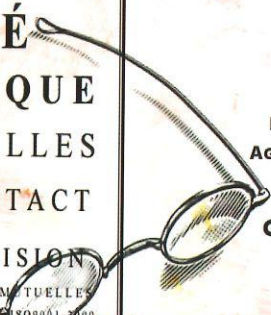
Baltique

Enfin nous rappelons que notre association a créé un site internet. Ce site présente le Morvan, le Haut-Folin et fournit toutes les informations utiles pour pratiquer le ski de fond, notamment l'enneigement et l'ouverture des pistes : <http://www.haut-folin.fr>

**Le Président,
Sylvain MATHIEU**

ZU BIÉ
OPTIQUE
 LENTILLES
 DECONTACT
 BASSEVISION
 AGRÉÉ TOUTES MUTUELLES
 MAGASIN CERTIFIÉ ISO 9001-2000

OPTIQUE BIÉ
 LENTILLES DE CONTACT
 AGRÉÉ TOUTES MUTUELLES
CHATEAU-CHINON
 03 86 85 03 21
 CHATILLON EN BAZOIS
 03 86 84 02 51



AMBULANCES du MORVAN
BOIZOT. Ph
TAXIS - VSL
 TOUTES DISTANCES

7/7 06 86 43 22 31 24/24

5, bis route de Lormes - 58120 Château-Chinon
 ambulances-du-morvan@orange.fr



ART VITRAIL SAINT LAZARE
 9, PLACE DU TERREAU
 71400 AUTUN



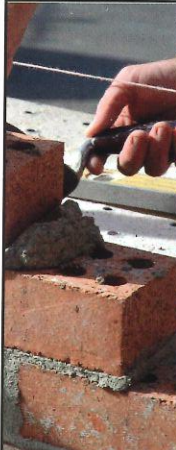
Menuiserie - Serrurerie
Philippe DOUSSOT

Fabrication
PVC - Bois
 Vérandas - Porte
 Cuisine - Fenêtre
 Escalier - Persienne
 Volet Roulant

58430 ARLEUF - Tél. 03 86 78 82 44 - Fax 03 86 78 82 42




MAÇONNERIE - CARRELAGE
Entreprise
Thierry FOUFELLE
 le Chatz - 58430 ARLEUF
 Tél./fax 03 86 78 81 90




S.A.R.L. POMPES FUNÈBRES
BROCHET

Chambre Funéraire - Monuments - Caveaux
Gravure - Articles Funéraires
Prévoyance Obsèques
Transports Funéraires - Thanatopraxie

Exposition : 2, rue du Château - 58120 CHÂTEAU-CHINON
 Tél. 03 86 85 15 24 - Fax 03 86 85 07 98
 Habilitation n° 2014-58-01-05

GARAGE GAUTRAIN

Réparations toutes marques
 Tôlerie - Dépannage 24h/24
Station TOTAL - EUROREPAR
 58430 ARLEUF
 Tél. 03 86 78 82 14 - fax 03 86 78 83 64



2 SITES :

**CARROSSERIE
FOURRÉ CYRIL
AUTOMOBILES**



**CENTRE DE RÉPARATION AUTOMOBILES
TOLERIE-PEINTURE
DÉBOSELAGE SANS PEINTURE
MÉCANIQUE / RÉPARATION
TOUTES MARQUES**

Tél. 06 88 75 96 52
21, route de Lormes - 58120 CHÂTEAU-CHINON

GARAGE FCA

**VOTRE REPARATEUR
MULTIMARQUES**

**VENTE VEHICULES
NEUFS ET OCCASIONS
TOUTES MARQUES**



FOURRÉ Cyril

40, route de Nevers
58120 CHÂTEAU-CHINON
03 86 78 00 46
cyril.garagefca@sfr.fr

Ouvert :
du Lundi au Vendredi de 9 h à 18 h sans interruption
le Samedi de 9 h à 16 h

S.A.R.L. THENIN

**Terrassement
Assainissement
Travaux Publics
Voirie**

Au Bourg
58120 CORANCY
03.86.78.00.66
06.87.49.06.27
06.70.46.55.94
thenin789@orange.fr



BOUCHET DAVID

**Maçonnerie
Carrelage
Faïence...
Neuf ou rénovation**

**Montignon
58340 Arleuf**

**TÉL.: 03.86.78.05.91
PORT.: 06.31.66.86.38**

david.bouchet58@orange.fr



Concessionnaire STIHL



GUYARD MOTOCULTURE

58120 St HILAIRE EN MORVAN

03 86 85 08 34

**FERRONNERIE
LUMIERE**

Rue de Pargon - 58230 OUROUX-EN-MORVAN
Tél. 06.30.99.35.42

h.lumiere@gmail.com
www.ferronnerielumiere.fr

FER FORGÉ

Portails, grilles, tonnelles, marquises,
rampes, girouettes, mobiliers...